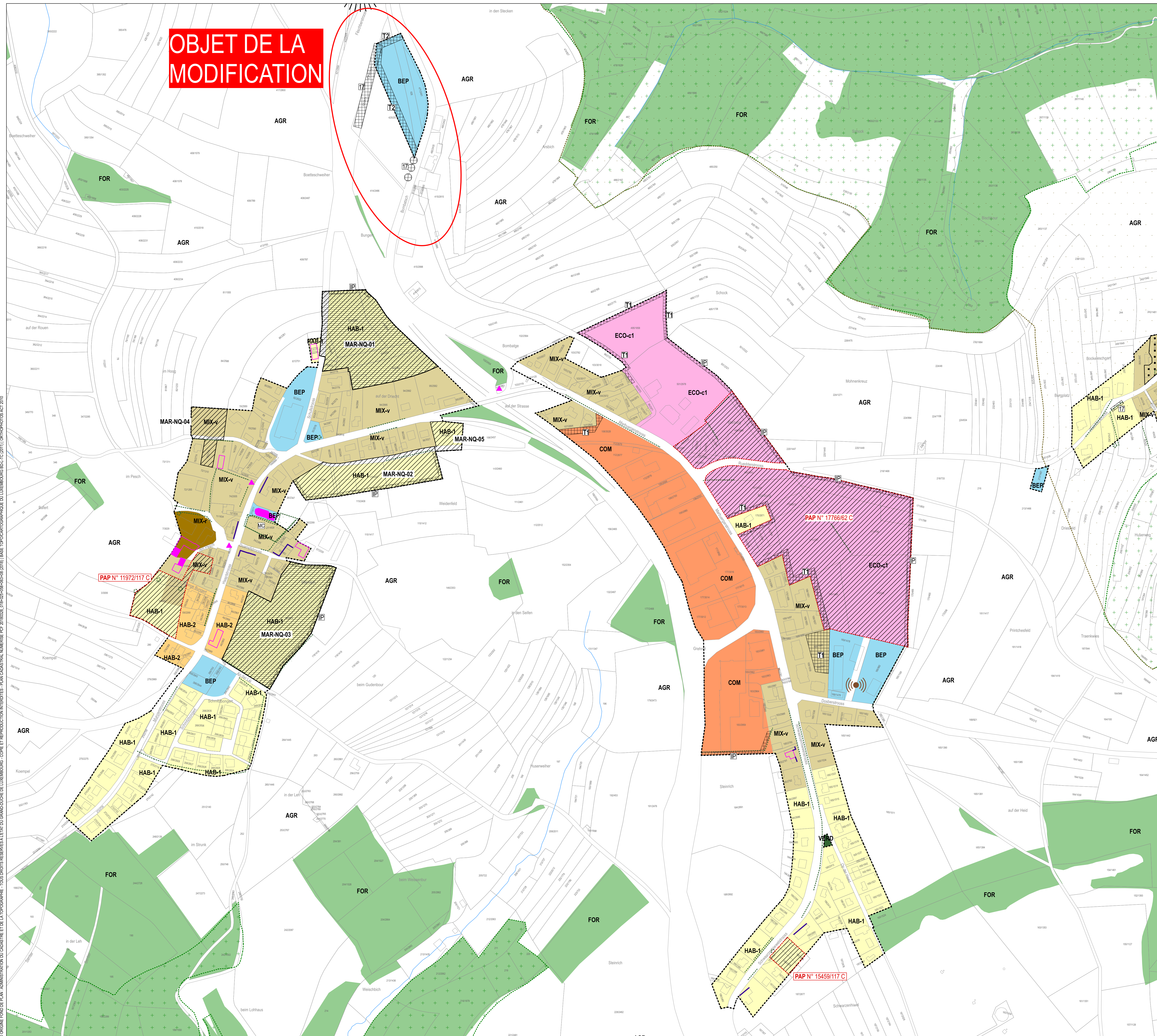


OBJET DE LA MODIFICATION



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG)

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1
- HAB-2 zone d'habitation 2

Zones mixtes

- MIX-v zone mixte urbaine
- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-r zone mixte rurale

Zones d'activités

- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-c2 zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-r zone d'activités économiques régionale

Zones commerciales

- COM zone commerciale

Zones spéciales

- SSA zone spéciale-ASSA
- SNYP zone spéciale-SNYP
- SAR zone de gares ferroviaires et routières

Zones de sport et de loisir

- SLC zone de sport et de loisir - Camping
- SLG zone de sport et de loisir - Golf
- SLJ zone de sport et de loisir - Jeunesse
- SLX zone de sport et de loisir - Jeux
- SLY zone de sport et de loisir - Sport
- SLZ zone de sport et de loisir - Vacances
- SLR zone de sport et de loisir - Robberscheier

Zones d'activités

- JAF Zone de jardins familiaux

Zone verte

- AGR zone agricole
- FOR zone forestière
- PARC zone de parc public
- VERD zone de verdure

--- Délimitation de la zone verte

ZONES SUPERPOSEES

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'urbanisation prioritaire

Zones de servitude "urbanisation"

- U1 zone de servitude "urbanisation" - intégration paysagère
- U2 zone de servitude "urbanisation" - tampon 1
- U3 zone de servitude "urbanisation" - tampon 2
- U4 zone de servitude "urbanisation" - non artificiel
- U5 zone de servitude "urbanisation" - Cours d'eau
- U6 zone de servitude "urbanisation" - Art. 17

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

- RES couloir pour projets routiers ou ferroviaires

Secteurs et éléments protégés d'intérêt commun

- PCP secteur protégé de type "environnement construit"
- CS constitution à conserver
- PT petit patrimoine à conserver
- AE alignement d'une construction existante à préserver
- GB gabarit d'une construction existante à préserver

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES

- A à l'aménagement du territoire
- SM station GSM selon PDS "Stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"
- PN à la protection de la nature et des ressources naturelles
- MS à la protection des sites et monuments nationaux
- GE à la gestion de l'eau

Informations complémentaires à titre indicatif

sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

- PA Plan d'aménagement particulier d'ordre approuvé
- PP Plan d'aménagement particulier d'ordre approuvé

Biotores

- ME Mesures en rapport avec les "continues écologiques fonctionnelles"
- MC Mesures compensatoires

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

Détermination du nouveau quartier

COS	max.		CUS	max.
	max.	min.		
CSS	max.	DL	DL	min.

MAR-NQ-01				MAR-NQ-02				MAR-NQ-03				MAR-NQ-04			
HAB-1				HAB-1				HAB-1				MIX-v			
COS	0,4	CUS	0,6	COS	0,4	CUS	0,6	COS	0,4	CUS	0,6	COS	0,4	CUS	0,6
CSS	0,6	DL	20	CSS	0,6	DL	25	CSS	0,6	DL	20	CSS	0,6	DL	20

MAR-NQ-05				MAR-PAP-11972/117c				MAR-PAP-17766/62c				MAR-PAP-15459/117c			
HAB-1				HAB-1 & MIX-v				ECO-c1				HAB-1			
COS	0,4	CUS	0,6	COS	0,4	CUS	0,7	COS	0,65	CUS	1,2	COS	0,3	CUS	0,8
CSS	0,6	DL	16	CSS	0,6	DL	25	CSS	0,8	DL	*	CSS	0,7	DL	9

* 1 logement de service par parcelle

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE (PCF 028+058+086 DU 2016)

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- um Fläch
- TOPONYME
- N° DU PARCELLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

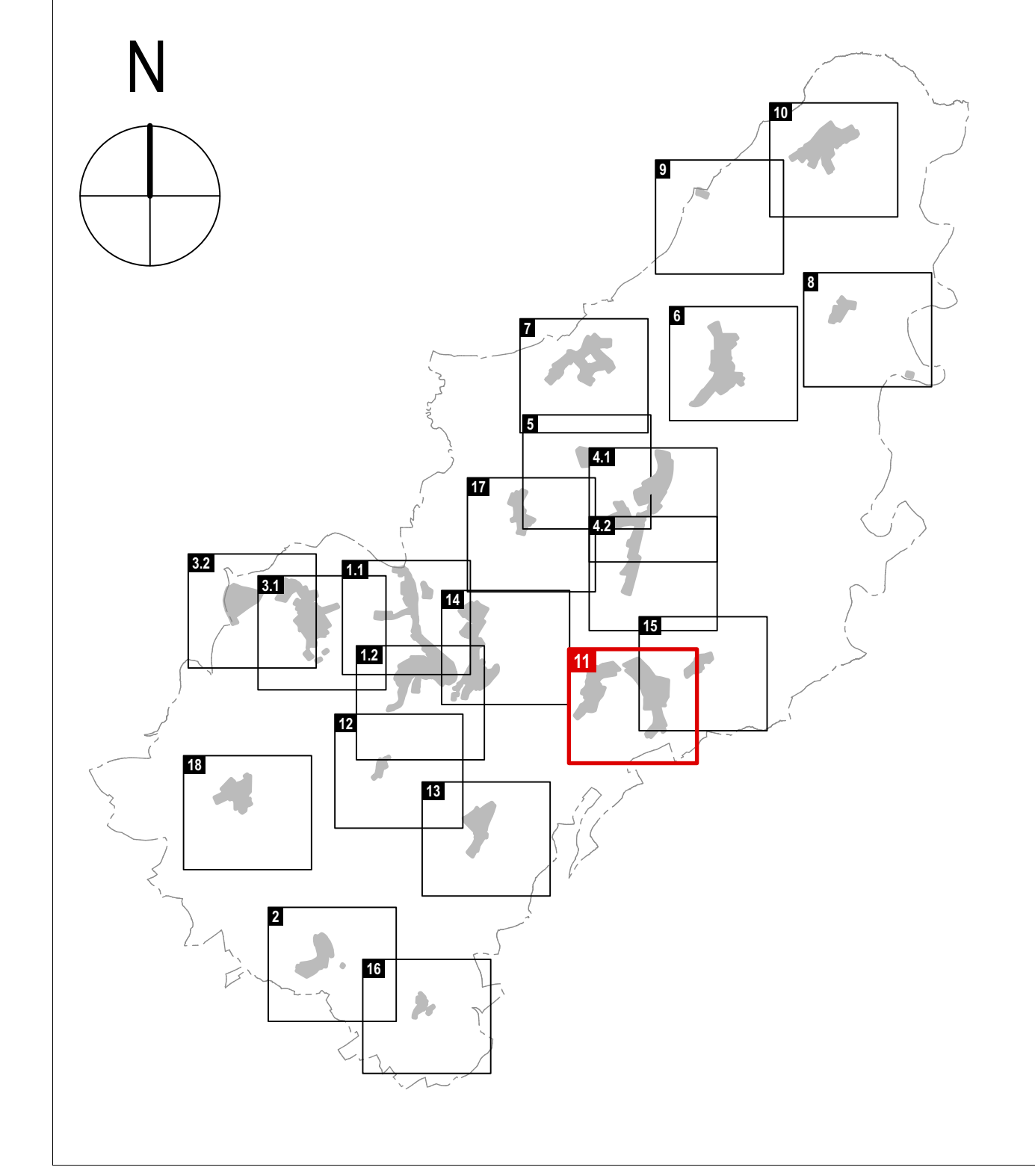
ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM

- BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM)
- BATIMENT DEMOLI (VISITE DES LIEUX DM)
- RUE (ORTHOPHOTOS)
- RIVIERE / ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE (BD-TOPO)
- RUSSEAU / COURS D'EAU (BD-TOPO)

LES DONNEES DES ORTHO-PHOTOS ET DES VISITES DE LIEUX NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERposables A CELLES DU FOND DE PLAN LOCAL, PLAN CADASTRAL NUMERISE, ET NE SONT REPRISES QU'A TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE L'AXE DES LIGNES.

EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNES PAR LE PGN ET LES LIMITES CADASTRALES ARRÊTEES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXEE POUR LA PARCELLE CONCERNEE PEUT ETRE ADAPTEE A LA REALITE FONCIERE.

LES NUMEROS DE PARCELLE SUR LA PRESENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ETE REPRES A PARTIR DU PGN EN CAS D'ILLISIBILITE, L'EXTRAIT CADASTRAL DES FONDs CONCERNES EST A CONSULTER.



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE CLERVAUX

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX
SCHLOSS CLERF 9701 CLERVAUX LUXEMBOURG
TELEPHONE 27 800 - 1 TELECOPIE 27 800 - 900

MAITRES D'OEUVRE
Dawey Müller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
108, 80 GRANDE DUCHESSE CHARLOTTE 1331 LUXEMBOURG
TELEPHONE 20 400 - 1 TELECOPIE 20 400 - 400
FLANDRISCH E-STRASSE 4 10761 COLOGNE ALLEMAGNE
TELEPHONE 022035033000 TELECOPIE 022035033000

Zimplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
4, RUE ALBERT THOMAS 1015 COXEN LUXEMBOURG
TELEPHONE 26 361 - 4

CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'AMENAGEMENT

MINISTRE DE L'INTERIEUR

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
h	13.02.23	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE MARNACH ZONE BEP "COSS" - ADAPTATIONS ZOU 1 & 2 SELON AVIS DE LA CADU DU 01.01.2023
g	21.03.22	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE CLERVAUX EXTENSION ZONE BEP "EDWARD STEICHER"
f	03.03.22	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE KAPPELANGE PAP NO 01 - N° DE KUBSCHT - AUGMENTATION DENSITE DE LOGEMENT
e	28.10.21	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE GRENDAUSEN PAP NO 01 L'EVER DE LA ZAD ET RECLASSEMENT DU PAP N°2 EN PAP DE (en cours)
d	02.06.21	ESA	DIVERSES MODIFICATIONS PAG
c	03.05.21	ESA	MODIFICATION PAG LOCALITE DE RECHERANGE ZONE SPEC-ASSA (en cours)
b	21.04.21	ESA	ADAPTATIONS AUX PLANS DIRECTEURS SECTORIELS PRIMAIRES
a	19.04.19	LG	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DE LA CADU REF. EC016/2018 PAP DE 1945/2020 DU 20.05.19 ET DU MECCO REF. 04/18/21 HAB-19

PHASE
PROJET VOTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL LE 19.06.19

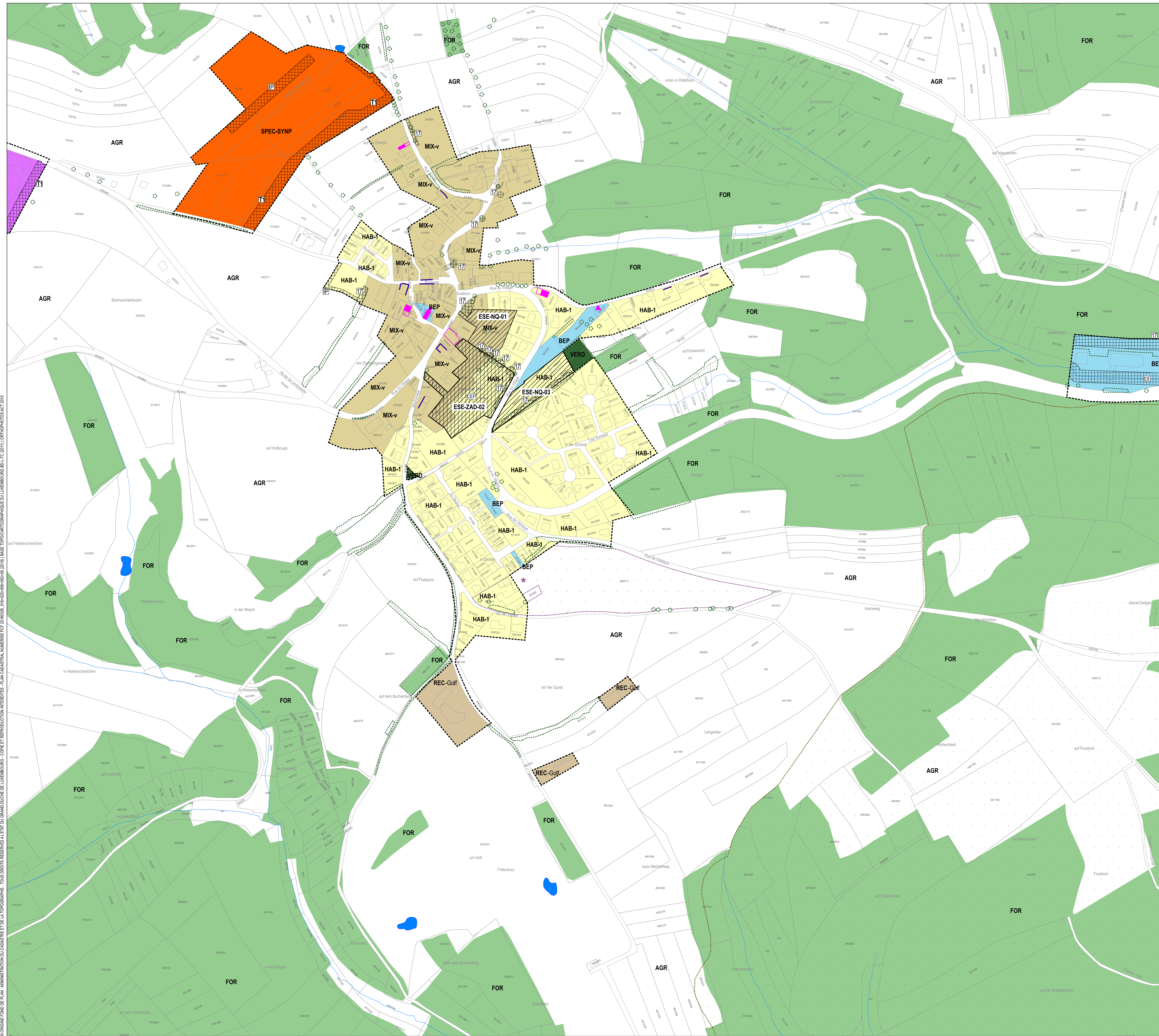
ECHELLE
1 : 2 500

OBJET
PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE MARNACH

VERSION NON COORDONNEE ADAPTEE

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
CONTR.	FH / ESA	31.10.2018	1140	G - 0 2 - 1 1	h
RESP.				FORMAT 117.B / 70.3 CM	

© ORIGINE FOND DE PLAN: ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - TOUS DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE PCF 028+058+086 DU 2016 (BASE TOPOGRAPHIQUE DU LUXEMBOURG BEL-TC 02011) ORTHOPHOTOS NZ 2010



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG)

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées	Zones de sport et de loisir
Zones d'habitation	zone de sport et de loisir - Camping
HAB-1 zone d'habitation 1	HAB-1 zone de sport et de loisir - Golf
HAB-2 zone d'habitation 2	HAB-1 zone de sport et de loisir - Jeunesse
Zones mixtes	HAB-1 zone de sport et de loisir - Jeux
MIX-u zone mixte urbaine	HAB-1 zone de sport et de loisir - Sport
MIX-v zone mixte villageoise	HAB-1 zone de sport et de loisir - Vacances
MIX-r zone mixte rurale	HAB-1 zone de sport et de loisir - Rotbesucher
Zone de bâtiments et équipements publics	HAB-1 zone de sport et de loisir - Rotbesucher
BEP zone de bâtiments et équipements publics	Zone de jardins familiaux
Zones d'activités	JAR zone de jardins familiaux
COA-1 zone d'activités économiques communale type 1	Zone verte
COA-2 zone d'activités économiques communale type 2	AGR zone agricole
COA-3 zone d'activités économiques régionale	FOR zone forestière
Zone commerciale	PARC zone de parc public
COM zone commerciale	VERD zone de verdure
Zones spéciales	
ASSA zone spéciale-ASSA	
SYNP zone spéciale-SYNP	
Zone de gares ferroviaires et routières	
GARE zone de gares ferroviaires et routières	
	----- Délimitation de la zone verte

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
Zone d'aménagement différé
Zone d'urbanisation prioritaire
Zones de servitude "urbanisation"
zone de servitude "urbanisation" - Intégration paysagère
zone de servitude "urbanisation" - Tampon 1
zone de servitude "urbanisation" - Tampon 2
zone de servitude "urbanisation" - non acidifiant
zone de servitude "urbanisation" - Cours d'eau
zone de servitude "urbanisation" - Art. 17
Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
couloir pour projets routiers ou ferroviaires
Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal
secteur protégé de type "environnement construit"
construction à conserver
petit patrimoine à conserver
alignement d'une construction existante à préserver
gabarit d'une construction existante à préserver

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES

à l'aménagement du territoire
station GSM selon PDS "Stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"
à la protection de la nature et des ressources naturelles
à la protection des sites et monuments nationaux
à la gestion de l'eau

Informations complémentaires à titre indicatif

sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Plan d'aménagement particulier dument approuvé

N° du plan d'aménagement particulier dument approuvé

Biotopes
Mesures en rapport avec les "continuous ecological functions"
Mesures compensatoires

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

Dénomination du nouveau quartier	Zonage	
	COS	CUS
ESE-NQ-01 MIX-v	max	0,6
	DL	25
ESE-ZAD-02 HAB-1 + MIX-v	max	0,4
	DL	15
ESE-NQ-03 HAB-1	max	0,6
	DL	16

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE (PCF 028+058+086 DU 2018)

BATIMENT EXISTANT
LIMITE PARCELLAIRE
LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
TOPONYME
N° DU PARCELLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

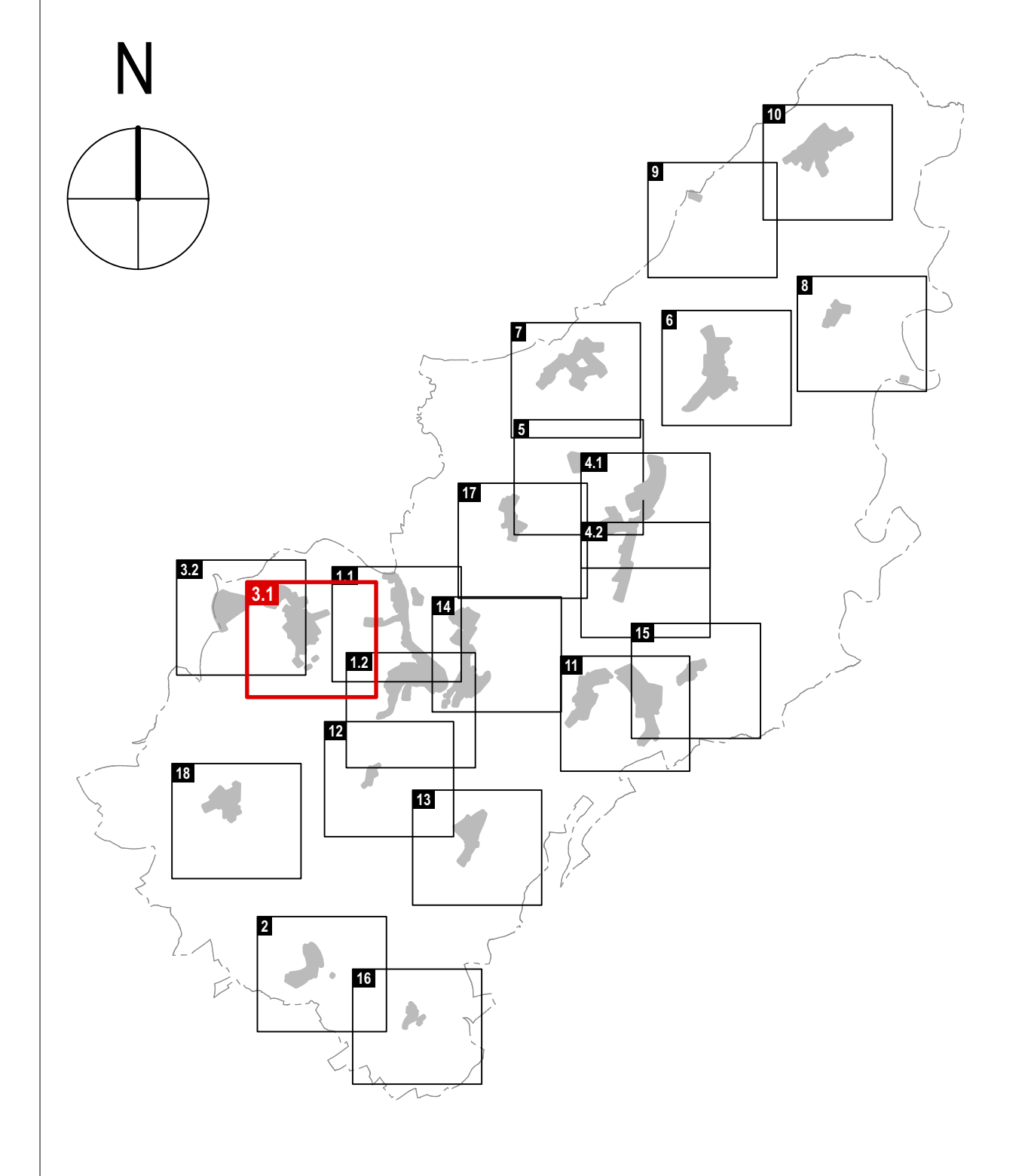
ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM

BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM)
BATIMENT DEMOLI (VISITE DES LIEUX DM)
RUE (ORTHOPHOTOS)
RIVIERE / ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE (BD-TOPO)
RUISSEAU / COURS D'EAU (BD-TOPO)

LES DONNEES DES ORTHOPHOTOS ET DES VISITES DE LIEUX NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERPOSABLES A CELLES DU FOND DE PLAN LEGAL, PLAN CADASTRAL NUMERISE, ET NE SONT REPRISES QU'A TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE L'AXE DES LIGNES.

EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNEES PAR LE PCF ET LES LIMITES CADASTRALES ARRÊTÉES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXÉE POUR LA PARCELLE CONCERNÉE PEUT ÊTRE ADAPTÉE À LA RÉALITÉ FONCIÈRE.

LES NUMÉROS DE PARCELLE SUR LA PRÉSENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ÉTÉ REPRISES À PARTIR DU PCF. EN CAS D'ILLISIBILITÉ, L'EXTRAIT CADASTRAL DES FONDIS CONCERNÉS EST À CONSULTER.



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE CLERVAUX

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX
SCHLOSS CLERF 8701 CLERVAUX LUXEMBOURG
TELEPHONE 27 800 - 1 TELECOPIE 27 800 - 800

MAITRES D'ŒUVRE
Dewey Muller
Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
RUE DU GRAND-DUCHÉ DE Saxe 1011 LUXEMBOURG LUXEMBOURG
TELEPHONE 30 869 - 1 TELECOPIE 30 869 - 31
PLANNING ET TRAVAUX DE CONSULTING ALLEMANDE
Zimplan s.à r.l.
URBANISME & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
4, RUE ALBERT SMON 5315 CONTERN LUXEMBOURG
TELEPHONE 26 361

CONSEIL COMMUNAL	DATE: SIGNATURE
COMMISSION D'AMENAGEMENT	DATE: SIGNATURE
MINISTRE DE L'INTERIEUR	DATE: SIGNATURE
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	DATE: SIGNATURE

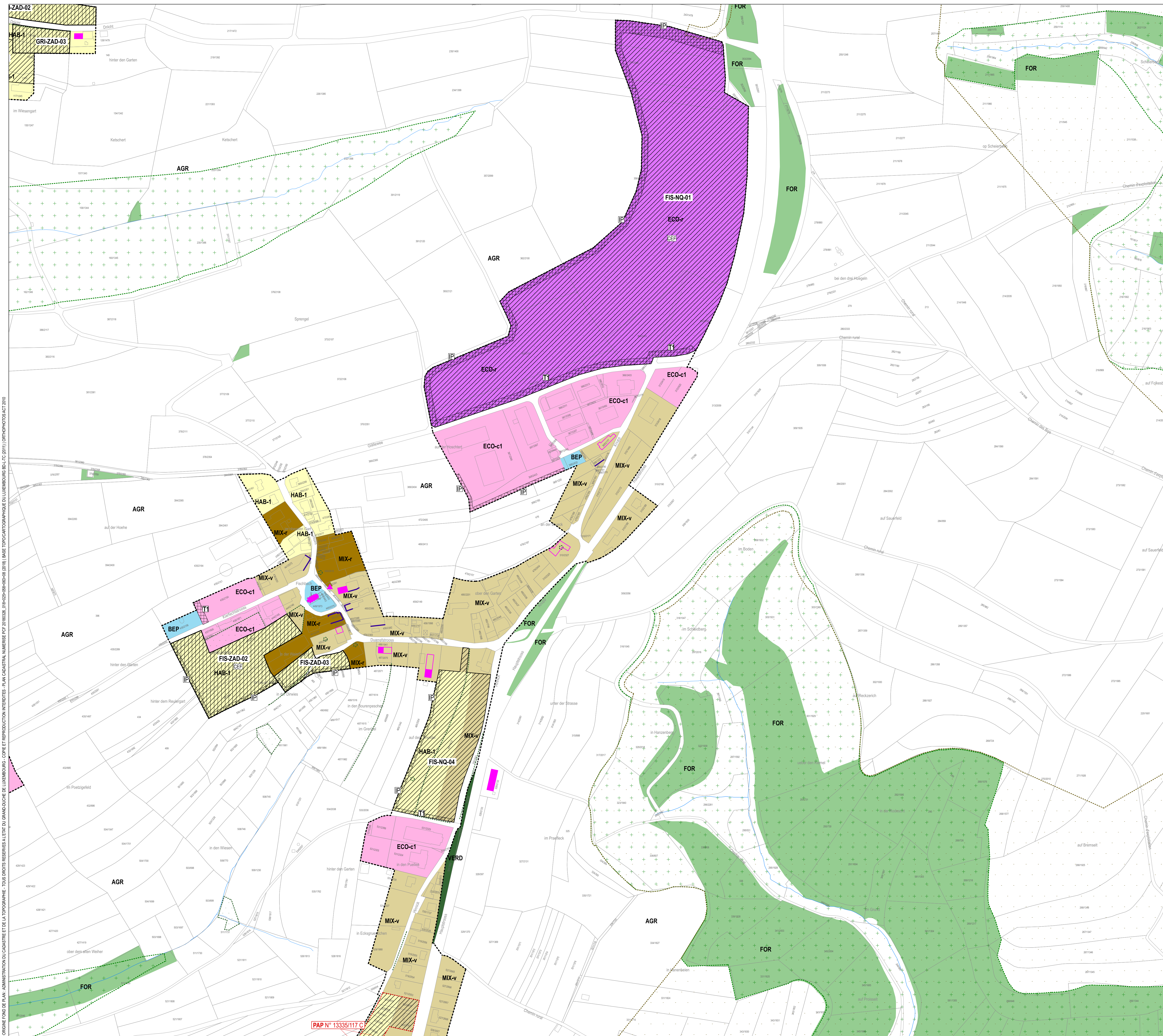
INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
h	13.03.23	LG	MODIFICATION PNL LOCALITE DE MANNACH ZONE REP "COOP" - ADAPTATIONS 2017-23 SELON ARRE DE LA CA DU 03.03.2023 REF. 60193022 ET DU MISCO DU 23.01.2023 REF. 06451
g	27.03.22	LG	MODIFICATION PNL LOCALITE DE CLERVAUX EXTENSION ZONE REP "LYCEE EDWARD STEICHEL"
f	03.03.22	LG	MODIFICATION PNL LOCALITE DE HUPPERANGE PNL NQ 01 - N. DER KUBUSCHT - AUGMENTATION DENSITE DE LOGEMENT
#	28.10.21	LG	MODIFICATION PNL LOCALITE DE GRINDHUSEN PNL NQ 01 - LEVER DE LA ZAD ET RECLASSEMENT DU PNL EN PNL DE (en cours)
d	02.06.21	ESA	DIVERSES MODIFICATIONS PAG
c	03.03.21	ESA	MODIFICATIONS PNL LOCALITE DE HEDERHANGE ZONE SPECI-ASSA (en cours)
b	21.04.21	ESA	ADAPTATIONS AUX PLANS DIRECTEURS SECTORIELS PRIMAIRES
#	19.06.19	LG	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DE LA CA REF. 60376019 PNL SE. IMBRIQUE DU 28.03.19 ET DU MISCO REF. 66.449 DU 14.02.19

PHASE	PROJET VOTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL LE 19.06.19	ECHELLE	1 : 2 500
-------	---	---------	-----------

OBJET
PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE D'ESSELBORN

VERSION COORDONNÉE
ADAPTÉE

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
CONTR.	PH / ESA	31.10.2018	1140	G - 02 - 03 - 01	h
RESP.					FORMAT 117,0 / 70,3 CM



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG)

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1
- HAB-2 zone d'habitation 2

Zones mixtes

- MIX-u zone mixte urbaine
- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-r zone mixte rurale

Zone de bâtiments et équipements publics

Zones d'activités

- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-c2 zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-c3 zone d'activités économiques régionale

Zone commerciale

Zones spéciales

- SP-A zone spéciale-ASSA
- SP-S zone spéciale-SYNP

Zone de gares ferroviaires et routières

Zones de sport et de loisir

- SP-S1 zone de sport et de loisir - Camping
- SP-S2 zone de sport et de loisir - Golf
- SP-S3 zone de sport et de loisir - Jeunesse
- SP-S4 zone de sport et de loisir - Jeux
- SP-S5 zone de sport et de loisir - Sport
- SP-S6 zone de sport et de loisir - Vacances
- SP-S7 zone de sport et de loisir - Robocheicher

Zone de jardins familiaux

Zone verte

- AGR zone agricole
- FOR zone forestière
- PARC zone de parc public
- VERD zone de verdure

----- Délimitation de la zone verte

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

Zone d'urbanisation prioritaire

Zones de servitude "urbanisation"

- TI zone de servitude "urbanisation" - Intégration paysagère
- T2 zone de servitude "urbanisation" - Tampon 1
- T3 zone de servitude "urbanisation" - Tampon 2
- T4 zone de servitude "urbanisation" - non adicifand
- T5 zone de servitude "urbanisation" - Cours d'eau
- T6 zone de servitude "urbanisation" - Art. 17

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

couloir pour projets routiers ou ferroviaires

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal

secteur protégé de type "environnement construit"

- CO construction à conserver
- PC petit patrimoine à conserver
- AL alignement d'une construction existante à préserver
- GB gabarit d'une construction existante à préserver

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES

- à l'aménagement du territoire
- station GSM selon PDS "Stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- à la protection des sites et monuments nationaux
- à la gestion de l'eau

Informations complémentaires à titre indicatif

sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Plan d'aménagement particulier dument approuvé

N° du plan d'aménagement particulier dument approuvé

Biotope

Mesures en rapport avec les "continuous ecological functions"

Mesures compensatoires

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

Dénomination du nouveau quartier	Zonage	
	COS	CUS
FIS-NQ-01 ECO-c1	max. 0,65	1,8
	CSS 0,9	DL
FIS-ZAD-02 HAB-1	max. 0,2	0,4
	CSS 0,3	DL 15
FIS-ZAD-03 HAB-1	max. 0,2	0,4
	CSS 0,3	DL 15
FIS-NQ-04 HAB-1 & MIX-v	max. 0,5	0,7
	CSS 0,7	DL 20

* 1 logement de service par parcelle

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE (PCF 026+058+086 DU 2018)

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- TOPONYME
- N° DU PARCELLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

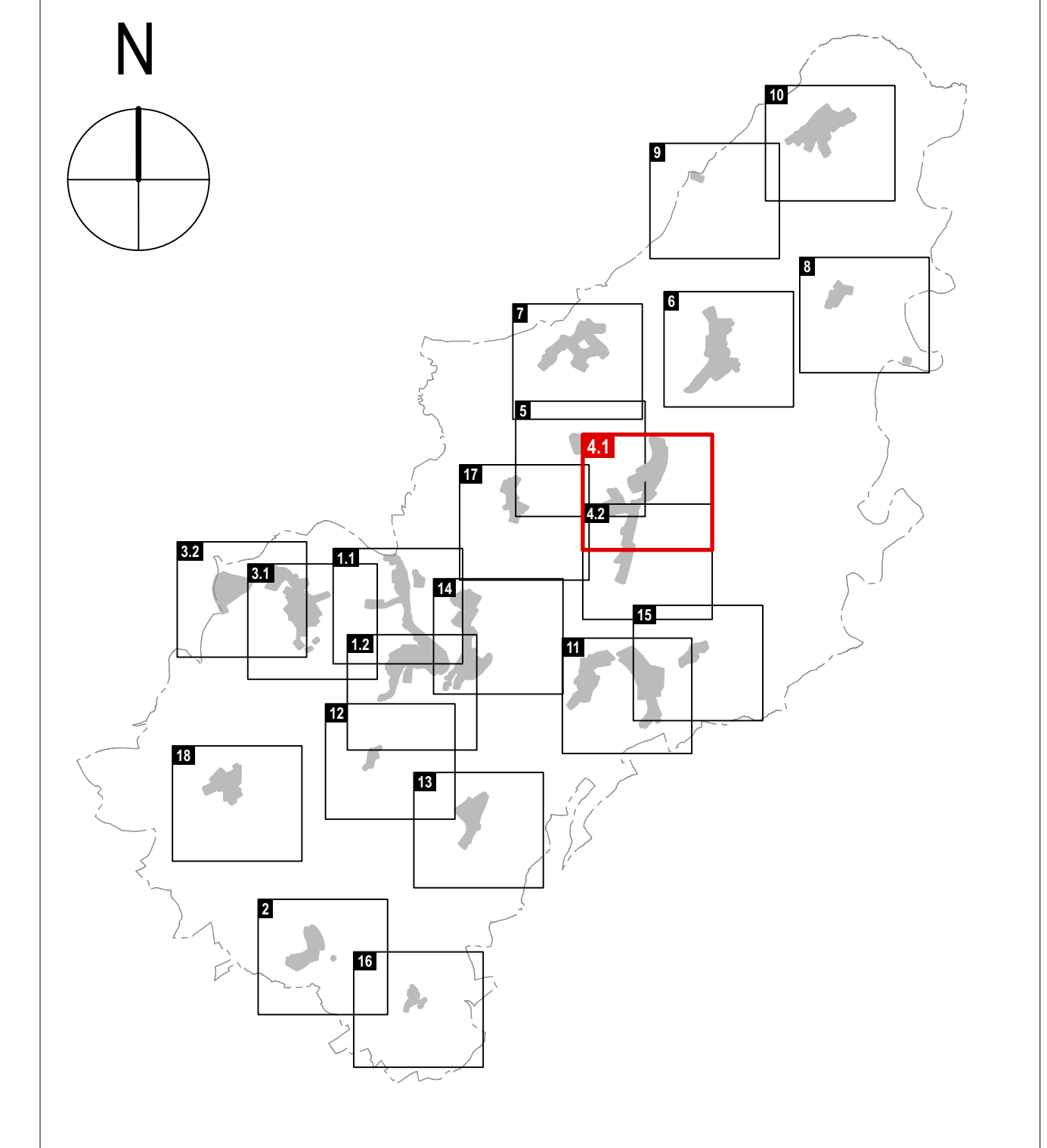
ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM

- BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM)
- BATIMENT DEMOLI (VISITE DES LIEUX DM)
- RUE (ORTHOPHOTOS)
- RIVIERE / ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE (BD-TOPO)
- RUSSIEAU / COURS D'EAU (BD-TOPO)

LES DONNEES DES ORTHO-PHOTOS ET DES VISITES DE LIEUX NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERPOSABLES A CELLES DU FOND DE PLAN LEGAL, PLAN CADASTRAL NUMERISE, ET NE SONT REPRISES QU'A TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE L'AXE DES LIGNES.

EN CAS DE DIVERGENCES ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNEES PAR LE PCF ET LES LIMITES CADASTRALES ARRÊTEES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXEE PAR LA PARCELLE CONCERNEE PEUT ETRE ADAPTEE A LA REALITE FONCIERE.

LES NUMEROS DE PARCELLE SUR LA PRESENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ETE REPRES A PARTIR DU PCF. EN CAS D'ILLISIBILITE, L'EXTRAIT CADASTRAL DES FONDIS CONCERNES EST A CONSULTER.



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE CLERVEAUX

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVEAUX
 SCHLOSS CLERF 5701 CLERVEAUX LUXEMBOURG
 TELEPHONE 27 800 - 1 TELECOPE 27 800 - 800

MAITRES D'OEUVRE
Dewey Muller
Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
 RUE DU GRAND-DEBIEUX 104607121 LUXEMBOURG LUXEMBOURG
 TELEPHONE 30 869 - 1 TELECOPE 30 869 - 1
 PLANNING ET ETABLISSSEMENT D'ARCHITECTURE ALLEMANQUE
Zimplan s.à r.l.
 Urbanisme & Aménagement du Territoire
 4 RUE ALBERT SMOK 5315 CONTERN LUXEMBOURG
 TELEPHONE 35 360 - 1

CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'AMENAGEMENT

MINISTRE DE L'INTERIEUR

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MODIFICATIONS

lettre	date	type	description
h	13.03.23	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE MANNACH ZONE REP "COOP" - ADAPTATIONS 2017-23 SELON AVIS DE LA CA DU 03.03.2023 REF. 62619202 ET DU MISCO DU 23.01.2023 REF. 8461
g	27.03.22	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE CLERVEAUX EXTENSION ZONE REP "LYCEE EDWARD STEICHEL"
f	03.03.22	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE HUPPERANGE PAG NQ 01 - N. DER KUBUSCHT - AUGMENTATION DENSITE DE LOGEMENT
e	28.10.21	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE GRENDAUSEN PAP NQ 01 - LEVER DE LA ZAD ET RECLASSEMENT DU PAP NQ EN PAP DE (en cours)
d	02.08.21	EA	DIVERSES MODIFICATIONS PAG
c	03.03.21	EA	MODIFICATIONS PAG LOCALITE DE HUPPERANGE ZONE SPECIALE (en cours)
b	21.04.21	EA	ADAPTATIONS AUX PLANS DIRECTEURS SECTORIELS PRIMAIRES
a	19.08.19	LG	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DE LA CA REF. 626192019 PAP-SE - IMBRIQUE DU 28.03.19 ET DU MISCO REF. 86.449 DU 14.02.19

PHASE PROJET VOTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL LE 19.06.19

OBJET: **PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE FISCHBACH - PARTIE NORD**

VERSION COORDONNEE ADAPTEE

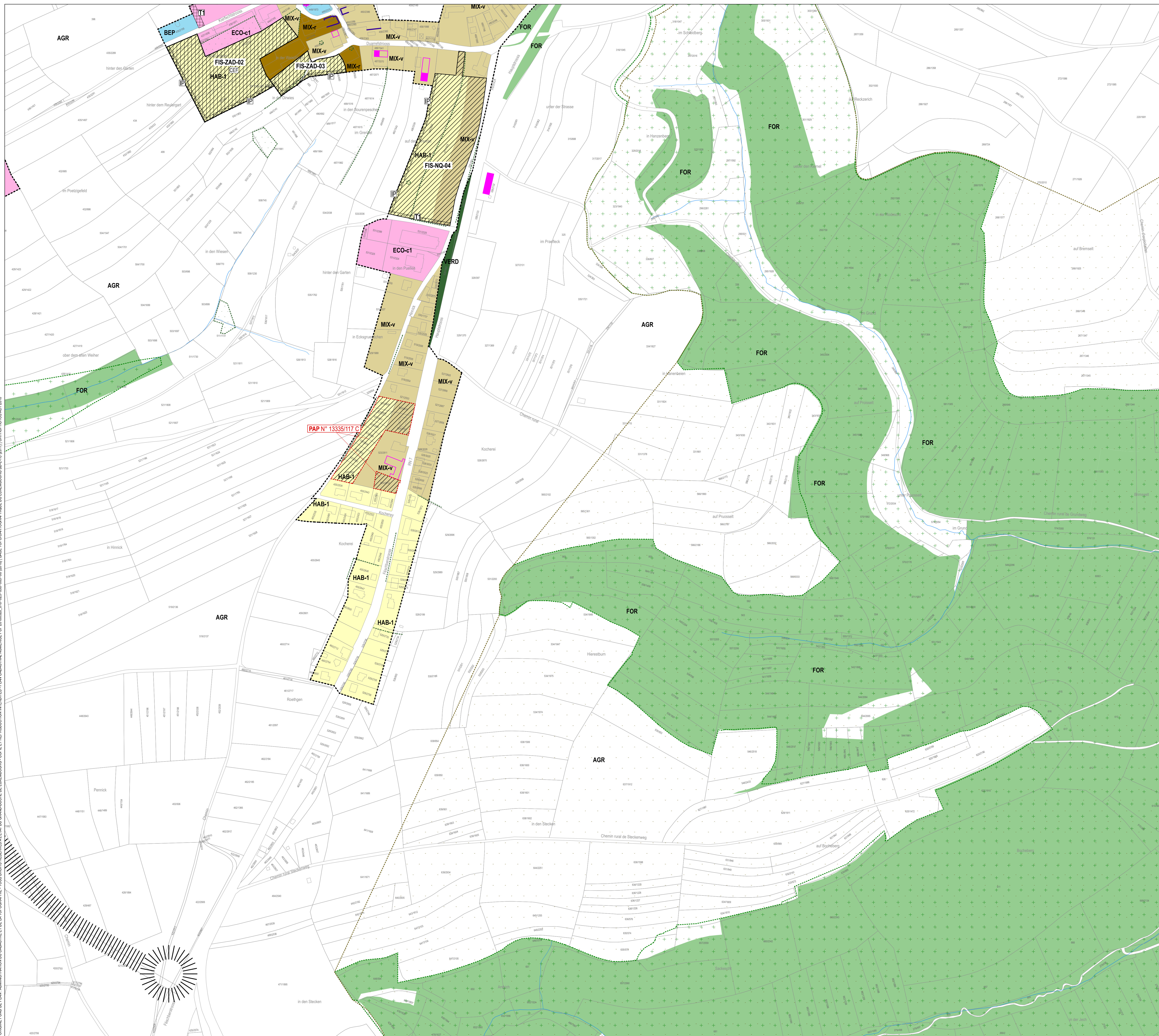
ECHELLE: **1 : 2 500**

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDEXE
DESS.	PH / ESA	31.10.2018	1140	G - 02 - 04 - 01	h
CONTR.					
RESP.					

FORMAT 117,0 / 170,0 CM

© ORIGINE FOND DE PLAN, ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - TOUS DROITS RESERVES A L'EGARD DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE PCF 026+058+086 (2018) BASE TOPOGRAPHIQUE DU LUXEMBOURG (B.L.C. 2011) ORTHO-PHOTOS (2011)

© GÉNÉRAL FOND DE PLAN, ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - TOUS DROITS RÉSERVÉS À L'ÉVÉNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMÉRISÉ PFC 028+008+006 (2018) BASE TOPOGRAPHIQUE DU LUXEMBOURG (B.L.C.) (2011) ORTHOPHOTOS (2017)



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG)

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- Zones d'habitation**
 - HAB-1 zone d'habitation 1
 - HAB-2 zone d'habitation 2
- Zones mixtes**
 - MIX-v zone mixte urbaine
 - MIX-r zone mixte villageoise
 - MIX-n zone mixte rurale
- Zone de bâtiments et équipements publics**
- Zones d'activités**
 - ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
 - ECO-c2 zone d'activités économiques communale type 2
 - ECO-r zone d'activités économiques régionale
- Zone commerciale**
 - COM zone commerciale
- Zones spéciales**
 - ASSA zone spéciale-ASSA
 - SYNP zone spéciale-SYNP
- Zone de gares ferroviaires et routières**

Zones de sport et de loisir

- SP-C zone de sport et de loisir - Camping
- SP-G zone de sport et de loisir - Golf
- SP-J zone de sport et de loisir - Jeunesse
- SP-L zone de sport et de loisir - Jeux
- SP-S zone de sport et de loisir - Sport
- SP-V zone de sport et de loisir - Vacances
- SP-R zone de sport et de loisir - Robbescheier

Zones de jardins familiaux

- JAF zone de jardins familiaux

Zone verte

- AGR zone agricole
- FOR zone forestière
- PARC zone de parc public
- VERD zone de verdure

----- Délimitation de la zone verte

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

Zone d'urbanisation prioritaire

Zones de servitude "urbanisation"

- US-1 zone de servitude "urbanisation" - Intégration paysagère
- US-2 zone de servitude "urbanisation" - Tampon 1
- US-3 zone de servitude "urbanisation" - Tampon 2
- US-4 zone de servitude "urbanisation" - non adicifandi
- US-5 zone de servitude "urbanisation" - Cours d'eau
- US-6 zone de servitude "urbanisation" - Art. 17

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

- CR zone de servitude "couloirs et espaces réservés" - couloir pour projets routiers ou ferroviaires

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal

- SC-1 secteur protégé de type "environnement construit" - construction à conserver
- SC-2 petit patrimoine à conserver
- SC-3 alignement d'une construction existante à préserver
- SC-4 gabarit d'une construction existante à préserver

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES

- à l'aménagement du territoire
- station GSM selon PDS "Stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- à la protection des sites et monuments nationaux
- à la gestion de l'eau

Informations complémentaires à titre indicatif

sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Plan d'aménagement particulier dument approuvé

N° du plan d'aménagement particulier dument approuvé

Biotopes

Mesures en rapport avec les "continuous ecological functions"

Mesures compensatoires

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

Dénomination du nouveau quartier		Zonage	
COS	max.	CUS	max.
			(m ²)
		DL	max.
			(m ²)

FIS PAP 13335/117 C		HAB-1 & MIX-v	
COS	0,45	CUS	0,8

FIS PAP 13335/117 C		HAB-1 & MIX-v	
COS	0,7	DL	10

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE (PCF 028+008+006 DU 2018)

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- TOPONYME
- N° DU PARCELLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

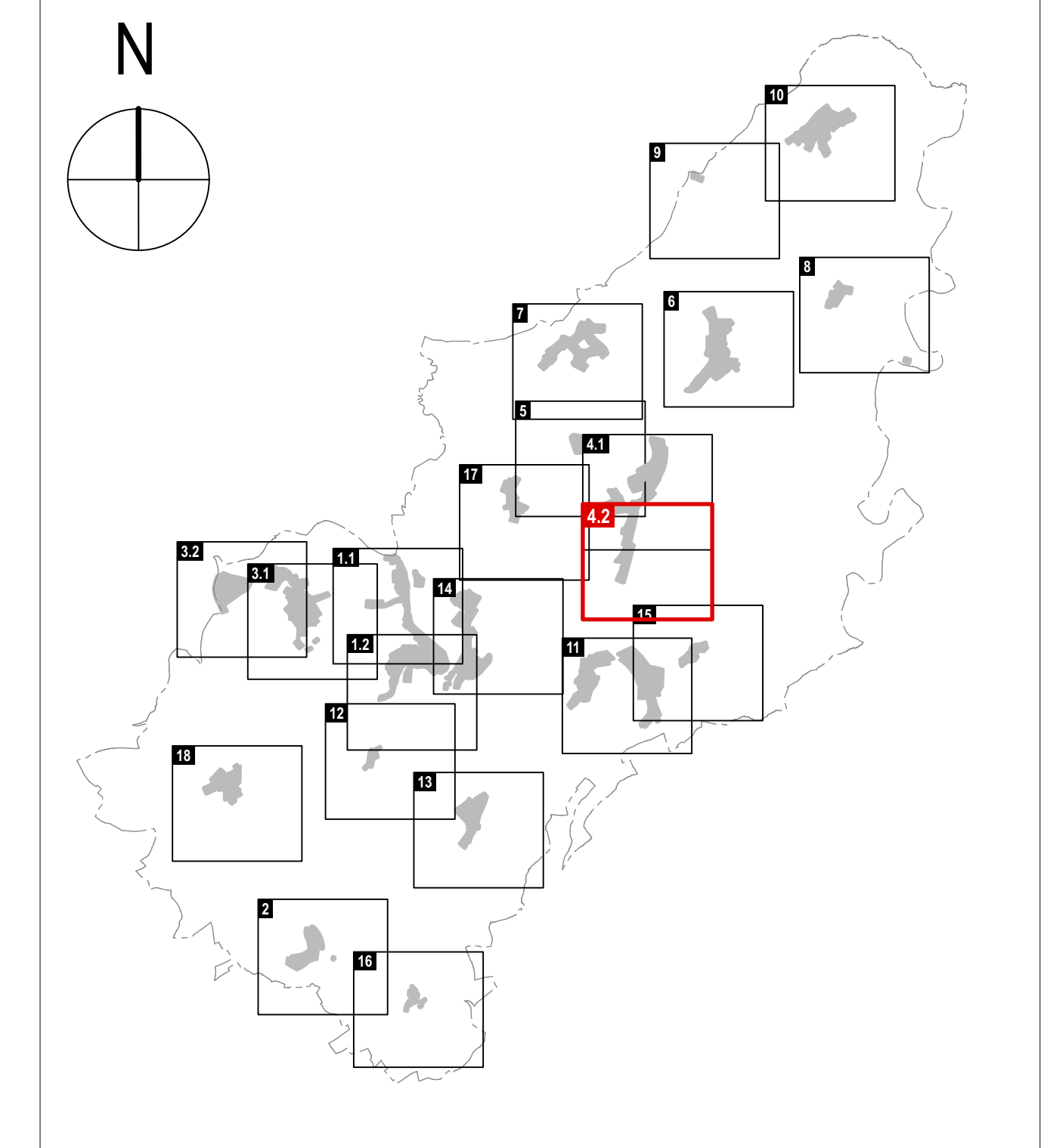
ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM

- BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM)
- BATIMENT DEMOLI (VISITE DES LIEUX DM)
- RUE (ORTHOPHOTOS)
- RUVIERE / ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE (BD-TOPO)
- RUSSIEAU / COURS D'EAU (BD-TOPO)

LES DONNEES DES ORTHOPHOTOS ET DES VISITES DE LIEUX NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERPOSABLES A CELLES DU FOND DE PLAN LEGAL, PLAN CADASTRAL NUMERISE, ET NE SONT REPRIS QU'A TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE L'AXE DES LIGNES.

EN CAS DE DIVERGENCES ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNEES PAR LE PCN ET LES LIMITES CADASTRALES ARRETEES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXEE POUR LA PARCELLE CONCERNEE PEUT ETRE ADAPTEE A LA REALITE FONCIERE.

LES NUMEROS DE PARCELLE SUR LA PRESENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ETE REPRIS A PARTIR DU PCN. EN CAS D'ILLISIBILITE, L'EXTRAIT CADASTRAL DES FONDIS CONCERNES EST A CONSULTER.



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE CLERVAUX

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

MAITRES D'OEUVRE
Dewey Muller
Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
1010 LUXEMBOURG
TELEPHONE 30 89 1 TELECOPIE 30 89 31
PLANNINGE ET RAISE & INTERLOCUTION ALLEMAGNE
TELEPHONE 021 923 888 0 TELECOPIE 021 923 888 50
Zimplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
4, RUE ALBERT SMOLK 5315 CONTERN LUXEMBOURG
TELEPHONE 30 36 1

CONSEIL COMMUNAL	DATE SIGNATURE
COMMISSION D'AMENAGEMENT	DATE SIGNATURE
MINISTRE DE L'INTERIEUR	DATE SIGNATURE
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	DATE SIGNATURE

MODIFICATIONS

lettre	date	type	description
h	13.03.23	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE MANNACH ZONE REP "COOP" - ADAPTATIONS 2017-23 SELON AVIS DE LA CA DU 03.03.2023 REF. 60193022 ET DU MISCO DU 23.01.2023 REF. 8461
g	27.03.22	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE CLERVAUX EXTENSION ZONE REP "LYCEE EDWARD STEICHEN"
f	03.03.22	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE HUPPERANGE PAP NO 01 - N. DER KUBISCHT - AUGMENTATION DENSITE DE LOGEMENT
e	28.10.21	LG	MODIFICATION PAG LOCALITE DE GRENDAUSEN PAP NO 21 LEVER DE LA D.O. ET RECLASSEMENT DU PAP NO EN PAP DE (en cours)
d	02.04.21	ESA	DIVERSES MODIFICATIONS PAG
c	03.03.21	ESA	MODIFICATIONS PAG LOCALITE DE HERSHEIM ZONE SPECI-ASA (en cours)
b	21.04.21	ESA	ADAPTATIONS AUX PLANS DIRECTEURS SECTORIELS PRIMAIRES
a	19.04.19	LG	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DE LA CA REF. 60370219 PAF SE. IMBRIQUE DU 28.03.19 ET DU MISCO REF. 66.449 DU 14.02.19

PHASE PROJET VOTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL LE 19.06.19

INDICE

ECHELLE
1 : 2 500

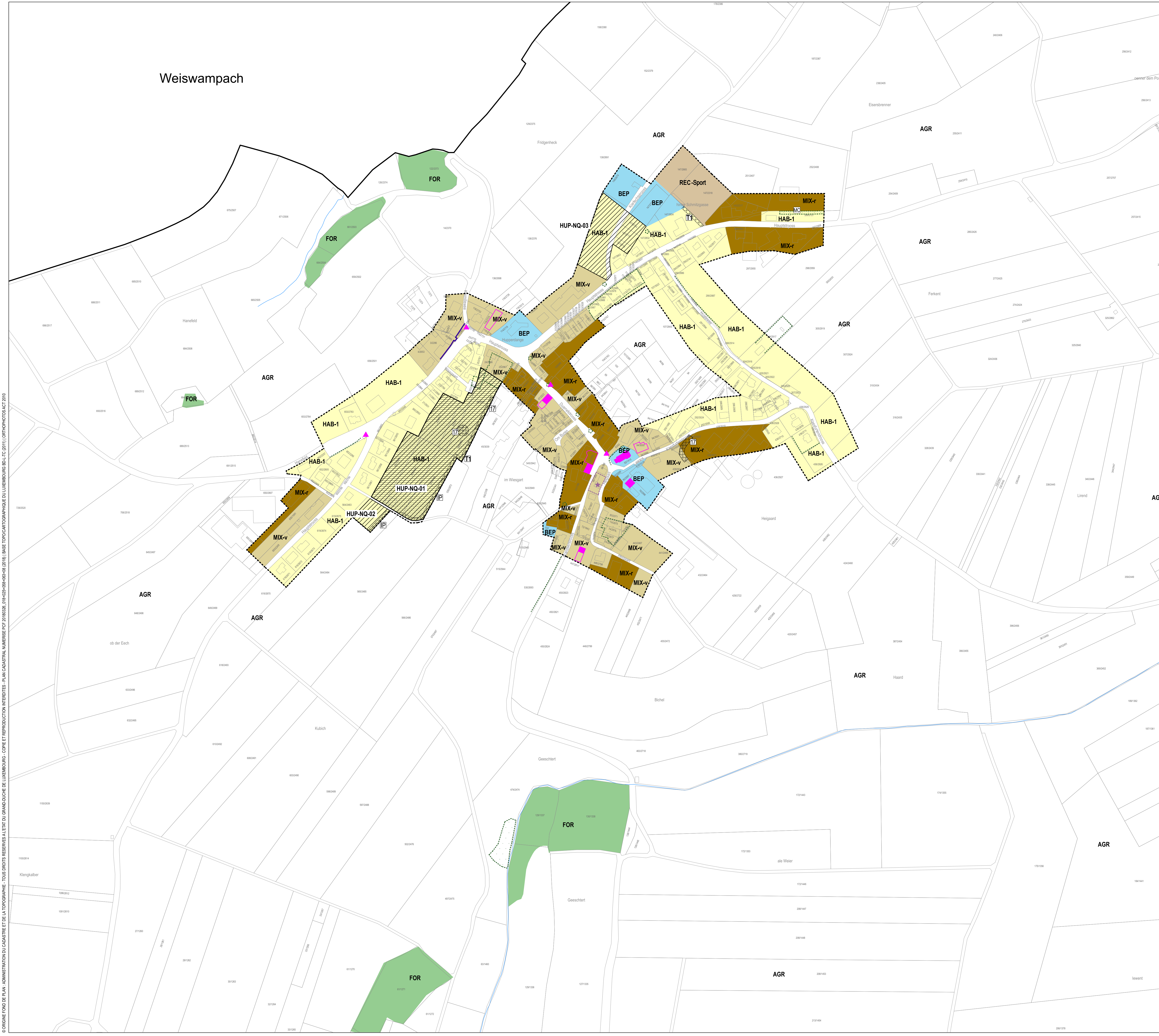
OBJET
PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE FISCHBACH - PARTIE SUD ET KOCHEREI

VERSION COORDONNEE ADAPTEE

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESS.	PH / ESA	31.10.2018	1140	G - 02 - 04 - 02 h	
CONTR.					
RESP.					

FORMAT 117.0 / 70.0 CM

Weiswampach



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG)

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1
- HAB-2 zone d'habitation 2

Zones mixtes

- MIX-u zone mixte urbaine
- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-r zone mixte rurale

Zones de bâtiments et équipements publics

- BEP Zone de bâtiments et équipements publics

Zones d'activités

- COA-1 zone d'activités économiques communale type 1
- COA-2 zone d'activités économiques communale type 2
- COA-3 zone d'activités économiques régionale

Zone commerciale

- COM Zone commerciale

Zones spéciales

- ASSA zone spéciale-ASSA
- SYNP zone spéciale-SYNP

Zone de gares ferroviaires et routières

- GARE Zone de gares ferroviaires et routières

Zones de sport et de loisir

- REC zone de sport et de loisir - Camping
- REC-S zone de sport et de loisir - Golf
- REC-J zone de sport et de loisir - Jeunesse
- REC-JE zone de sport et de loisir - Jeux
- REC-SPO zone de sport et de loisir - Sport
- REC-VAC zone de sport et de loisir - Vacances
- REC-ROB zone de sport et de loisir - Robotbushcruiser

Zone verte

- AGR zone agricole
- FOR zone forestière
- PARC zone de parc public
- VERD zone de verdure

Zone de jardins familiaux

- JAR Zone de jardins familiaux

----- Délimitation de la zone verte

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

Zone d'urbanisation prioritaire

Zones de servitude "urbanisation"

- URP zone de servitude "urbanisation" - Intégration paysagère
- URP-1 zone de servitude "urbanisation" - Tampon 1
- URP-2 zone de servitude "urbanisation" - Tampon 2
- URP-3 zone de servitude "urbanisation" - non adicifiant
- URP-4 zone de servitude "urbanisation" - Cours d'eau
- URP-5 zone de servitude "urbanisation" - Art. 17

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

- COU couloir pour projets routiers ou ferroviaires

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal

- SEC secteur protégé de type "environnement construit"
- CON construction à conserver
- PEL petit patrimoine à conserver
- ALN alignement d'une construction existante à préserver
- GBA gabarit d'une construction existante à préserver

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES

- à l'aménagement du territoire
- station GSM selon PDS "Stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- à la protection des sites et monuments nationaux
- à la gestion de l'eau

Informations complémentaires à titre indicatif

sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Plan d'aménagement particulier dument approuvé

N° du plan d'aménagement particulier dument approuvé

Biotopes

Mesures en rapport avec les "continuous ecological functions"

Mesures compensatoires

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

Dénomination du nouveau quartier	Zonage	
	COS	CUS
HUP-NQ-01	max	max
	DL	DL
HUP-NQ-02	max	max
	DL	DL
HUP-NQ-03	max	max
	DL	DL

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE (PCF 028+058+086 DU 2018)

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- TOPONYME
- N° DU PARCELLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

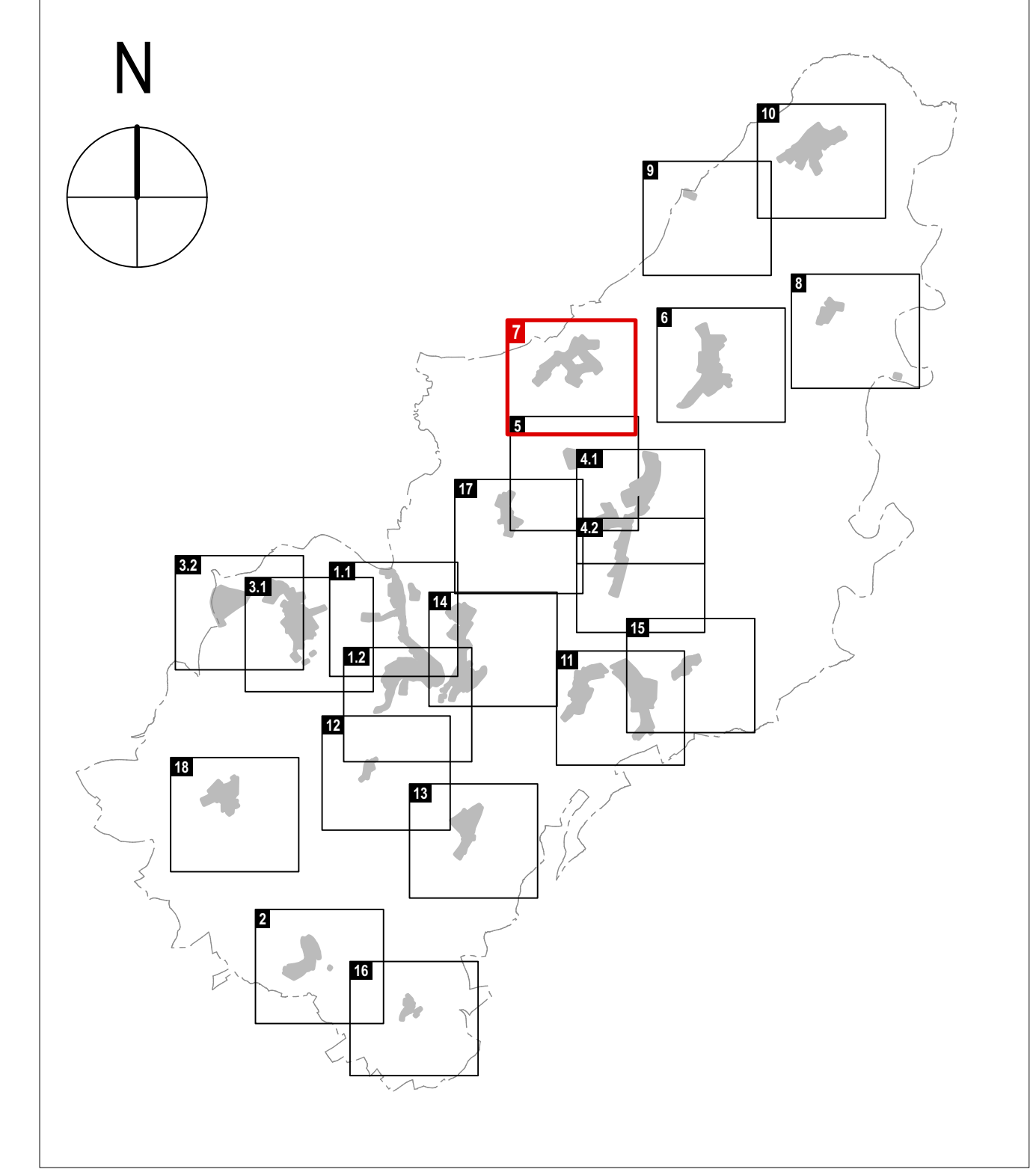
ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM

- BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS / BD-TOPO / VISITE DES LIEUX DM)
- BATIMENT DEMOLI (VISITE DES LIEUX DM)
- RUE (ORTHOPHOTOS)
- RIVIERE / ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE (BD-TOPO)
- RUISSEAU / COURS D'EAU (BD-TOPO)

LES DONNEES DES ORTHO-PHOTOS ET DES VISITES DE LIEUX NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERPOSABLES A CELLES DU FOND DE PLAN LEGAL, PLAN CADASTRAL NUMERISE, ET NE SONT REPRISES QU'A TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE LA REALITE DES LIEUX.

EN CAS DE DIVERGENCES ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNEES PAR LE PGN ET LES LIMITES CADASTRALES ARRETEES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXEE POUR LA PARCELLE CONCERNEE PEUT ETRE ADAPTEE A LA REALITE FONCIERE.

LES NUMEROS DE PARCELLE SUR LA PRESENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ETE REPRES A PARTIR DU PGN. EN CAS D'ILLISIBILITE, L'EXTRAIT CADASTRAL DES FONDIS CONCERNES EST A CONSULTER.



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE CLERVAUX

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

MAITRES D'OEUVRE
Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
1010 LUXEMBOURG
TELEPHONE 30 89 1 TELECOPIE 30 89 31
FLANDRIE STRASSE 4 5071 COLOGNE ALLEMAGNE
TELEPHONE 021 923 888 0 TELECOPIE 021 923 888 50
Zimplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
4, RUE ALBERT SMOK 5315 CONTERN LUXEMBOURG
TELEPHONE 26 36 1

CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'AMENAGEMENT

MINISTRE DE L'INTERIEUR

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MODIFICATIONS

lettre	date	type	description
h	13.03.23	LG	MODIFICATION PNL LOCALITE DE MANNACH ZONE REP "COOP" - ADAPTATIONS ZON 7-2 SELON ARRE DE LA CA DU 03.03.2023 REF. 60193202 ET DU MECDD DU 23.01.2023 REF. 8641
g	27.03.22	LG	MODIFICATION PNL LOCALITE DE CLERVAUX EXTENSION ZONE REP "LYCEE EDWARD STEICHEN"
f	03.03.22	LG	MODIFICATION PNL LOCALITE DE HUPPERDANGE PNL NQ 01 - N. DER KUBSCHT - AUGMENTATION DENSITE DE LOGEMENT
e	28.10.21	LG	MODIFICATION PNL LOCALITE DE GRONHAUSEN PNL NQ 21 - LEVER DE LA ZDQ ET RECLASSEMENT DU PNL NQ EN PNL DE (en cours)
d	02.04.21	ESA	DIVERSES MODIFICATIONS PNL
c	03.03.21	ESA	MODIFICATION PNL LOCALITE DE HUPPERDANGE ZONE SPECI-ASSA (en cours)
b	21.04.21	ESA	ADAPTATIONS AUX PLANS DIRECTEURS SECTORIELS PRIMAIRES
a	19.04.19	LG	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DE LA CA REF. 601901019 PNL SE. IMMEUBLE DU 28.03.19 ET DU MECDD REF. 66.449 DU 14.02.19

PHASE PROJET VOTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL LE 19.06.19

OBJET: **PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE HUPPERDANGE**

VERSION COORDONNEE ADAPTEE

DESS.	CONTR.	RESP.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDEXE
				31.10.2018	1140	G - 02 - 07	h

FORMAT 117.0 / 70.3 CM

© ORIGINE FOND DE PLAN, ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - TOUS DROITS RESERVES A L'EGARD DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE PCF 028+058+086 DU 2018 (BASE TOPOGRAPHIQUE DU LUXEMBOURG BD-TOPO) ORTHO-PHOTOS ACT 2018

